

CPJEPS animateur d'activités et de vie quotidienne

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Concevoir et animer des temps de vie quotidienne et des activités éducatives
- Accueillir différents publics
- Évaluer ses actions d'animation et en rendre compte
- Assurer la sécurité des tiers et des publics en charge
- Acquérir un diplôme de niveau 3 (CAP)

PRE REQUIS

- Niveau de qualification minimum requis : 3^{ème}, Niveau 2
- Pas de contre-indication aux métiers
- Faire preuve de mobilité pour l'accès à l'emploi

MODALITES D'ACCES A LA FORMATION

- Demandeur d'emploi : Contacter France Travail, Mission Locale, CAP EMPLOI
- Alternance : Contrat d'apprentissage et Contrat de professionnalisation
- CPF, Financement personnel ou employeur, Transition Professionnelle

CONTENU PEDAGOGIQUE

- UC1 : Participer au projet et à la vie de la structure
- UC2 : Animer des temps de vie quotidienne de groupe
- UC3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe
- UC4 : Animer des activités en direction d'un groupe
- Préparation à la certification

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Alternance entre présentiel et périodes en entreprise
- Méthodes pédagogiques actives et démonstratives – Pédagogie différenciée
- Études de cas, des travaux de groupe, des mises en situation et des analyses de pratique
- Ressources pédagogiques internes

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- L'évaluation est transversale et continue, Livret Unique, livret d'alternance
- Mise en place des Évaluations en Cours de Formation
- L'obtention du diplôme s'opère par la certification des 4 Unités Capitalisables

INFORMATIONS CLES

Niveau : 3

Code RNCP / RS : 32369

Nom du certificateur :

Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

Date d'enregistrement de la certification :

26/02/2019

DUREE TOTALE DE LA FORMATION

1260 heures

735h en centre – 525h en entreprise

DATES OU DELAI D'ACCES ET LIEUX DE LA FORMATION

Du 05/02/2024 au 21/11/2024 - Brignoles

CRITERES QUALITE 2023

Nombre de bénéficiaires : 23

Taux de présentation à l'examen par an : 87%

Taux de réussite aux examens par an : 90 %

Taux de satisfaction des stagiaires par an : 87 %

Taux de rupture ou d'abandon par an : 13 %

Taux d'insertion global dans l'emploi : 55%

Taux d'insertion dans le métier visé par la certification (fiche RNCP) : NC

TARIF ET FINANCEMENT

Prix de la prestation ou conditions tarifaires :

Plusieurs possibilités de financement, sous réserve des règles d'éligibilité :

- 10 places Cofinancées (Région SUD-FSE)

- Contrats en alternance & Transition Pro.

Formacode : 44067

Éligible au CPF : Oui - Code : 32369

EQUIVALENCES, PASSERELLES ET SUITE DE PARCOURS POSSIBLES

Equivalence : Nous contacter pour identifier les équivalences d'Unités Capitalisables (UC)

Passerelles : /

Suite de parcours possibles et Débouchés : BPJEPS Loisirs Tous Publics / Poste d'animateur en milieu associatif, centres ruraux, mairies...

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : 4 blocs de compétences « validables »

RECRUTEMENT

Informations collectives, tests de recrutements et entretiens préalables :

Les **11/12/2023 à 10h00** & **09/01/2024 à 14h00** à Ligue de l'Enseignement- FOL du Var- 83170 BRIGNOLES

Justifier des prérequis, retirer et compléter un dossier d'inscription auprès de notre secrétariat. Satisfaire aux tests de sélections

LIEU(X) DE FORMATION ET CONTACTS

Ligue de l'Enseignement- FOL du Var
Immeuble le Célémi - Quartier Pré de Pâques
83170 BRIGNOLES - 04 98 00 10 30

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- **Directeur de l'Institut** : Nicolas CLAVEAU
Direction.formation@laligue83.org
- **Coordnatrice Pédagogique** : Florence BAZIN
fbazin@laligue83.org
- **Référente Handicap** : Delphine GEFFROY
bpjepsasfol83t@gmail.com

Renseignement et inscription :

- **Coordnatrice administrative** : Nathalie RINCKENBACH
Secretariat.formation@laligue83.org

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dès l'information collective, notre référente handicap est à votre disposition pour un entretien sur un éventuel aménagement du parcours.

A l'entrée et en cours de formation, les grilles d'évaluation des besoins et la liste de base des adaptations sont complétées.

Un dossier de demande d'aménagement d'épreuves peut être mis en place.

Règlementation ERP accessibilité aux personnes à mobilité réduite
orientation et adaptation
pédagogique possible tuteurée par la



référente Handicap